

Résultats des évaluations provinciales 2019

Les évaluations provinciales ont lieu chaque année pour évaluer le rendement des élèves par rapport aux attentes fixées dans les programmes d'études provinciaux. Elles sont administrées en mai et en juin pour les élèves de la 3^e, 6^e et 9^e année, ainsi qu'en janvier pour les élèves de la 11^e année.

En se basant sur les programmes d'études, les enseignants travaillent avec le Ministère pour mettre au point et noter les évaluations. Les résultats sont communiqués aux élèves, aux parents et aux enseignants l'automne suivant. Les résultats contribuent à façonner la politique en matière d'éducation, à élaborer les programmes d'études et à apporter des changements systémiques.

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Mathématiques								
3 ^e année	76 %	60 %	62 %	61 %	63 %	66 %	65 %	71 %
6 ^e année	73 %	77 %	75 %	77 %	74 %	70 %	56 %	-
9 ^e année	69 %	66 %	70 %	69 %	69 %	65 %	64 %	52 %
521 A (régulier)	72 %	73 %	69 %	60 %	61 %	-	-	-
521 B (précalcul)	87 %	84 %	79 %	74 %	71 %	-	-	-
521 K (milieu de travail)	57 %	39 %	47 %	47 %	-	-	-	-
Lecture								
3 ^e année (anglais)	74 %	81 %	77 %	77 %	80 %	80 %	87 %	87 %
3 ^e année (immersion fr.)	39 %	71 %	49 %	68 %	67 %	67 %	77 %	65 %
6 ^e année (anglais)	67 %	59 %	64 %	82 %	70 %	70 %	76 %	78 %
Écriture								
3 ^e année (anglais)	49 %	47 %	48 %	51 %	55 %	63 %	67 %	73 %
6 ^e année (anglais)	63 %	63 %	65 %	66 %	66 %	70 %	75 %	78 %

Réponse aux évaluations

Les évaluations provinciales donnent de l'information importante au sujet du rendement d'un élève par rapport aux normes provinciales. Le Ministère s'appuie sur les résultats pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives, comme les occasions de développement pédagogique offertes aux enseignants. Au cours de l'année scolaire, deux journées sont consacrées au développement pédagogique.

Chaque école fixe des objectifs scolaires pour appuyer ses besoins précis en matière d'apprentissage. Les écoles doivent avoir un objectif de réussite en mathématiques et en littératie pour continuer d'améliorer leurs résultats. Pour ce qui est de la littératie, l'objectif peut être lié soit à la lecture, soit à l'écriture, en fonction des besoins des élèves.

Le personnel du Ministère coordonne le perfectionnement professionnel en collaborant avec les enseignants et les écoles pour offrir des programmes qui répondent à leurs besoins en matière d'apprentissage.

Primaire

- Les enseignants de la 1^{re} à la 3^e année ont recours à diverses stratégies, notamment les résultats des évaluations, pour cerner les lacunes dans l'apprentissage des mathématiques. Ils tentent ensuite de les corriger à l'aide des services d'accompagnement et des activités de perfectionnement professionnel.
- En compréhension de lecture, on offre des ateliers de développement pédagogique très efficaces à tous les enseignants. Les classes de maternelle ont également reçu des livres pour appuyer les compétences précoces en lecture.
- Dans le programme d'immersion française, les mentors pédagogiques ont analysé les erreurs communes que font les élèves de 3^e année en compréhension de lecture. Cette année, ils travailleront avec les enseignants de 4^e année pour aider les élèves à mieux formuler leurs réponses à l'écrit. En outre, les élèves de la 1^{re} à la 3^e année profiteront d'un nouveau programme d'études en matière d'arts langagiers qui établit des résultats d'apprentissage clairs et met davantage l'accent sur le langage oral, la lecture et l'écriture. Les enseignants d'immersion participeront à au moins quatre journées de perfectionnement professionnel pour se préparer à livrer le nouveau programme d'études.
- Pour ce qui est de l'écriture, les enseignants reçoivent une formation en classe pour apprendre comment travailler avec des petits groupes d'élèves qui ont des besoins semblables en apprentissage. De plus, les enseignants de la 1^{re} à la 3^e année se servent de nouvelles ressources pour appuyer leur programme d'écriture quotidien dans le cadre d'une initiative d'écriture provinciale de trois ans au primaire.

Élémentaire

- En 5^e année, les enseignants de mathématiques se servent des résultats des évaluations et de stratégies fondées sur des données probantes pour s'adapter aux besoins des élèves. Effectivement, les enseignants aident de nombreux jeunes enfants à rattraper leurs camarades en définissant les écarts d'apprentissage le plus tôt possible, puis en modifiant leur enseignement en conséquence.
- Un nouveau programme d'études en matière d'arts langagiers est à l'essai en 5^e et 6^e année pour appuyer la compréhension de lecture. Le nouveau programme établira des résultats d'apprentissage clairs et visera surtout à aider les élèves à transférer les concepts et les processus langagiers à d'autres matières.
- Le nouveau programme d'études en matière d'arts langagiers touche également le volet d'écriture en 5^e et 6^e année. Certaines écoles se servent du nouveau matériel pédagogique pour appuyer l'écriture de la 4^e à la 6^e année.

Les mathématiques à l'intermédiaire

Les enseignants reçoivent un appui en classe des mentors pédagogiques pour cerner les écarts d'apprentissage et y remédier en adaptant leur enseignement aux besoins en temps opportun. Plusieurs écoles ont porté la durée du cours de mathématiques à une heure. Les enseignants ont droit à deux journées de perfectionnement pour travailler à l'harmonisation de leurs stratégies pédagogiques et des besoins précis de leurs élèves.

Les mathématiques au secondaire

Les enseignants et les mentors en mathématiques collaborent pour analyser les résultats des évaluations en mathématiques de la 11^e année, cibler les notions précises qui posent des difficultés et élaborer des programmes de perfectionnement pédagogique pour améliorer l'enseignement et les résultats des élèves.

Taux d'exemption

Certains élèves sont dispensés des évaluations provinciales s'ils ont des besoins en adaptation scolaire ou en santé, ou encore s'ils n'ont pas une capacité linguistique suffisante. Les taux d'exemption ont baissé pour chaque évaluation en 2019 : littératie au primaire (anglais), 10 % (14 % en 2018); littératie au primaire (immersion française), 1 % (2 % en 2018); littératie à l'élémentaire (anglais), 8 % (11 % en 2018); mathématiques au primaire, 7 % (8 % en 2018); mathématiques à l'élémentaire, 8 % (10 % en 2018); mathématiques à l'intermédiaire, 6 % (8 % en 2018).